

INVITATION

CHAMPIONNAT SUISSE ESPOIRS 2025

1. Général

Nom	Championnat suisse Espoirs
Lieu	Sursee
Genre de compétition	Championnat suisse
Date de la compétition	du jeudi, 17 juillet au dimanche, 20 juillet 2024
Tableaux des points	FINA Point Scoring 2025
Tableaux des points (Masters)	n/a
Tableaux des points (Handicapé)	n/a
Conditions de participation	Selon règlements 3.4
Licences	Tous les participants doivent posséder une licence annuelle valide de Swiss Aquatics avant le délai d'inscription et reconnaissent ainsi le statut de Swiss Olympic en matière de dopage (y compris les dispositions d'exécution).

2. Installation de compétition et chronométrage

Installation de compétition	Sportarena Campus Sursee, Leidenbergstrasse 17, 6208 Oberkirch
Homologation	A
Piscine de compétition	50 m, 10 lignes à 2.5 m largeurs des couloirs, température d'eau 26 °C
Bassin d'échauffement	25 m 6 lignes
Chronométrage	Automatique, Omega Quantum
Plaques de touche	D'un côté du bassin

3. Organisation

Organisateur	Swiss Aquatics; Lindenpark, Lindenhofstrasse 1, 3048 Worblaufen
Contact	Secrétariat Swiss Aquatics; swimming@swiss-aquatics.ch , 031 552 24 00
Page d'accueil organisateur	Championnat Suisse Espoirs - Swiss Aquatics
Club exécuteur	Swim Team Lucerne
Personne de contact	Martin Grapentin, grapenma@gmail.com Elias Achermann, wettkampfbuero@swimteam-lucerne.ch Swim Team Lucerne – Home NSM
Page d'accueil club	
Représentant Swiss Aquatics	Rolf Ingold
Juge-arbitre AQUA & Head Referee	Brigitte Wehrli
Juge-arbitre	Alexis Manaigo

SUPPLIERS



NOSERGROUP

PARTNERS



SWISSLOS



Juge-arbitre	Anja Brons (Je-Ve) / Marie-Claire GURTNER (Sa-Di)
Juge-arbitre office	Vreni Christen & Stefan Sieber
Juge- arbitre AQUA	Renata Coda
Starter	Simon Schäfer (Je-Ve) / Karin Dopieralsky (Sa-Di)
Juge DSV	Elke Dietz & Heike Rau
Traitement des données	SPLASH Meet Manager ; transfert des données Lenex https://www.swiss-aquatics.ch/leistungssport/swimming/swimrankings-swimstats/

4. Règlements

Les règlements correspondants de la FSN sont applicables

Règlement 3.1	Compétition de natation (RC-SW)
Règlement 3.4	Championnat Suisse Espoirs

5. Programme

Ordre des épreuves	Selon annexe au règlement 3.4 Championnat Suisse Espoirs
Horaire	Selon document séparé „Horaire CS Espoirs“
	Toutes éventuelles modifications d'horaire et/ou aux ordre des épreuves résultant du nombre d'inscriptions reçues sera annoncée après le délai d'inscription sur le site internet de Swiss Aquatics.

6. Temps limites, frais d'inscription, frais d'inscription tardives et pénalités financières

Temps limites	Selon document séparé, „temps limites CS Espoirs“
Pénalités financières	La pénalité financière simple s'élève à CHF 20.-
Frais d'inscription	Épreuves individuelles CHF 20.--; relais CHF 30.--
Frais d'inscription tardive	Épreuves individuelles CHF 60.--; relais CHF 90.--

7. Modalité d'inscription

Adresse d'inscription	Schweiz. Schwimmverband, Sekretariat Swimming Lindenpark, Lindenhofstrasse 1, 3048 Worblaufen swimming@swiss-aquatics.ch , +41 31 552 24 00
Correspondance, confirmation d'inscription	Le fichier Lenex, la liste des inscriptions reçues et les 'Live Results' seront publiés sur le site internet de Swiss Aquatics : https://www.swiss-aquatics.ch/sport d'elite/swimming/résultats-records/calendrier

Une confirmation d'inscription ne sera pas envoyée. Les clubs sont tenus de contrôler les inscriptions via l'adresse du site internet mentionné ci-dessus et d'annoncer toute correction par email à l'organisateur. Le dernier délai pour les corrections est la date de la fin des inscriptions tardives.

Aucun envoi par courrier ne sera organisé.

Inscription online

<https://www.swimrankings.net/manager/>

Inscription par Lenex

Par email avec un fichier en format Lenex, marqué par «NSM2024-abréviation du club»

Délai d'inscription

Lundi, 7 juillet 2025, 23:59 heures

Délai d'inscription tardives

Lundi, 14 juillet 2025 23:59 heures

Corrections

Par Email jusqu'au délai d'inscription (Ne pas créer de nouveaux fichiers Lenex, mais uniquement le PDF avec les modifications)

Meilleurs temps, attribution couloirs

Les éliminatoires du matin se déroulent sur dix (10) couloirs. Les Série principale et les finales se déroulent sur huit (8) couloirs. L'arbitre en chef peut procéder à des ajustements en concertation avec le délégué et l'organisateur. Le juge-arbitre en chef peut procéder à des ajustements en accord avec le délégué et l'organisateur.

Pour l'attribution des couloirs de nage sont validés les meilleurs temps figurant dans les listes des meilleurs de Swiss Aquatics en bassin 50 m. En enregistrant les inscriptions, ces temps sont transférés automatiquement des listes des meilleurs. Des inscriptions avec temps indicatifs par le club ne sont pas nécessaires.

Seuls les meilleurs temps dans la période du 20 juillet 2023 au 7 juillet 2025 seront utilisés.

Pour les relais, le club doit indiquer avec l'inscription les noms des quatre nageurs qui sont sensés composer le relais. Pour chacun des quatre nageurs, le meilleur temps est automatiquement généré à partir de la liste des meilleurs, et le temps d'inscription du relais est le résultat de l'addition de ces quatre temps. Si le meilleur temps du premier nageur ainsi généré correspond à un "Lap Time", un malus de 0.5 seconde est automatiquement ajouté. Si le meilleur temps du deuxième, troisième ou quatrième nageur ainsi généré correspond à

un temps nagé lors d'une course individuelle ou comme premier nageur d'un relais, un bonus de 0.5 seconde est automatiquement déduit.

Le club participant doit annoncer tout temps manquant, meilleur que celui figurant dans la liste des meilleurs et tout cas particulier avant le délai des inscriptions tardives au secrétariat natation et la preuve doit être apportée sous forme de listes de résultats. Le secrétariat natation se charge par la suite d'insérer les temps dans les listes des meilleurs.

Adaptation ultérieure des temps d'inscriptions et de nouveaux cas particuliers:

Pour les épreuves avec classement au temps, les clubs sont dans l'obligation d'adapter le temps d'inscription, si, pour des raisons de (mé)forme actuelle du nageur/de la nageuse ou d'un changement de la composition du relais, le temps attendu à l'épreuve est plus lent que le temps d'inscription.

Le délégué de Swiss Aquatics peut, pour une composition de relais comparable, accepter un temps de relais déjà effectué à la place du temps obtenu par l'addition des quatre temps individuels.

Tout autre cas particulier est à justifier par écrit au plus tard à la veille de la compétition, 19 heures.

En outre, le délégué de Swiss Aquatics se réserve le droit de considérer d'autres critères supplémentaires que les temps d'inscription pour la composition des séries.

8. Distinctions

Titre	Selon règlements 3.4
Médailles	Pour les nageurs classés aux rangs 1 à 3: or, argent, bronze
Trophée	n/a
Remise des prix	Avec l'inscription, les clubs s'engagent à veiller à ce que leurs nageurs soient présents aux cérémonies protocolaires à l'heure et en tenue correcte (voir règlement 3.1 Compétition Natation, art. 7.10);

9. Facture

Swiss Aquatics facturera aux clubs, après le championnat:

- les frais d'inscriptions et les frais pour les inscriptions tardives;
- les pénalités financières pour les temps limites non atteints et pour les absences au départ;
- les éventuels autres montants dus.

10. Autres dispositions

Chaque participant est responsable de son assurance. La FSN et l'organisateur ne procurent aucune assurance contre les accidents, les maladies, les vols ou la responsabilité civile et déclinent toute responsabilité.

Avec l'inscription, les clubs s'engagent à veiller à ce que :

- leurs nageurs se présentent ponctuellement et en bonne tenue pour la cérémonie protocolaire (voir règlement de compétition natation 3.1, article 7.10);
- les membres de leur équipe ne portent que des chaussures propres dans la piscine intérieure (semelles de couleur claire);
- dans le hall de natation, les trois (3) rangées inférieures de la tribune sont réservées aux coachs, aux accompagnateurs et aux nageurs:euses. Les autres places sont réservées aux spectateurs.

L'intervention de photographes doit être approuvée des délégués de Swiss Aquatics, Rolf Ingold. Les demandes éventuelles doivent être adressées par e-mail à swimming@swiss-aquatics.ch avant le début des championnats suisses.

Nous attirons votre attention sur le fait que le programme, l'horaire et les conditions d'admission peuvent faire l'objet d'ajustements jusqu'au début de la manifestation. En conséquence, les inscriptions peuvent être refusées jusqu'au début de la manifestation.

Ni l'organisateur Swiss Aquatics Swimming ni le club exécutif ne peuvent être tenus responsables des frais d'annulation et/ou des frais supplémentaires liés au voyage, au logement et aux repas.

Swiss Aquatics

Rolf Ingold

Chef compétitions

Administration Swimming